



Conseil scolaire
de district catholique des
Aurores boréales.ca

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales compte neuf écoles élémentaires et une école secondaire dans la région du nord-ouest de l'Ontario.

ANNONCE INTERNE/EXTERNE

Le Conseil invite les candidatures au poste suivant : ÉDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE

CONCOURS : EPE NDF 001-22-23

LIEU DE TRAVAIL : École Notre-Dame-de-Fatima à Longlac (Ontario)

Affectation permanente à temps plein (1,00). L'affectation débutera dès que le poste sera comblé.

Le Conseil est à la recherche d'une éducatrice ou d'un éducateur de la petite enfance pour œuvrer au programme de maternelle et du jardin d'enfants.

SOMMAIRE DU POSTE :

Sous la supervision de la direction d'école, l'éducateur de la petite enfance assure un soutien en collaborant à la mise en œuvre du programme d'étude avec le titulaire de classe dans le cadre du programme d'apprentissage pour jeunes enfants (PMJE).

EXIGENCES REQUISES :

- membre en règle de l'Ordre des éducateurs et des éducatrices de l'Ontario
- expérience pertinente en garderie serait un atout
- certificat à jour du cours de premiers soins

PROFIL RECHERCHÉ :

- connaissances des programmes de la petite enfance
- connaissances du programme d'études de la maternelle et du jardin d'enfants du ministère de l'Éducation de l'Ontario serait un atout
- bonnes connaissances du développement de l'enfant sur le plan cognitif, physique, affectif, social et langagier et des styles d'apprentissage des enfants en bas âges
- connaissance des meilleures pratiques en termes de gestion de groupe et de gestion de comportement favorisant des techniques positives et d'autorégulation
- capacité à travailler en équipes multidisciplinaires et à maintenir des relations harmonieuses
- capacité physique à accomplir les exigences déterminées en fonction du poste
- aptitude à l'utilisation de logiciels informatiques et d'Internet
- connaissances avancées du français oral et écrit

En vertu du règlement 322/03, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels émis dans les six derniers mois **avant son entrée en fonction**.

Le taux horaire se situe entre 21,87 \$ et 28,58 \$ selon l'échelle salariale de la convention collective en vigueur. Le Conseil est prêt à considérer les personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre au taux horaire de 20,18 \$. La priorité sera accordée aux membres de l'unité syndicale UIES.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de candidature et un curriculum vitae en français, à l'attention du service des ressources humaines, par courriel à : emplois@csdcab.on.ca.

Veuillez noter que le Conseil communiquera uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

Le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales souscrit à l'équité en matière d'emploi. Nous encourageons fortement les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à poser leur candidature. Conformément aux exigences de Citoyenneté et Immigration Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.